

Dossier de Presse

Face aux actions en cours des immobilistes, nous apportons notre soutien aux travaux d'amélioration des espaces publics à Grenoble !

Depuis plusieurs mois, de petits collectifs manifestent systématiquement contre les projets d'embellissement et d'amélioration des espaces publics sur la commune de Grenoble : Place de Metz, avenue Jeanne d'Arc, Chronovélo cours Berriat. Nous souhaitons réagir à ces actions.

Pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui... et de demain, l'amélioration des espaces publics est nécessaire.

Les projets portés par les villes et la Métropole de Grenoble visent à rééquilibrer l'allocation de l'espace public afin de développer d'autres usages que la circulation et le stationnement automobiles. Le projet de Chronovélo, *via* le cours Berriat, assurera une liaison cyclable confortable et sécurisée allant de Sassenage à Crolles, sans discontinuités. Le réaménagement de la place de Metz lui permettra de retrouver sa fonction d'espace de convivialité qu'elle a perdue au profit d'un parking. La requalification de l'avenue Jeanne d'Arc lui permettra d'être enfin plus sûre pour les cyclistes et piétons, et de répondre aux enjeux de végétalisation et d'infiltration des eaux pluviales.

Ces projets visent donc à répondre aux besoins actuels et futurs de villes plus agréables. La sécurisation des modes actifs permet de réduire l'utilisation de la voiture pour les petits trajets, et de la rendre moins nécessaire. La végétalisation apporte de l'ombre et de la fraîcheur, ce qui rend les villes plus supportables en période chaude. La suppression d'espaces imperméables permet de lutter contre les inondations et les îlots de chaleur. Les espaces piétons garantissent la convivialité et le lien social, ce qui est l'essence même d'une ville, et participent à maintenir l'attractivité des petits commerces de centre ville.

Ainsi, la réaffectation d'espaces de circulation et de stationnement automobiles au profit d'autres usages n'a rien d'une lubie dogmatique ou d'une volonté de nuire à la vie d'un quartier, au contraire. Elle est nécessaire pour répondre aux enjeux qui se posent pour les espaces urbains, dès aujourd'hui et pour les années à venir.

La réduction de la place de la voiture, une politique consensuelle et visible dans de très nombreuses villes dans le monde

Ces projets sont très similaires à ceux portés dans de nombreuses villes en France et dans le monde. Barcelone, Séoul, Paris, mais aussi des villes plus petites et plus proches* comme La Mure (<https://lamure.fr/dispositifs-ort-et-pvd/>), Voiron ([ADTC - Se déplacer autrement](https://www.voiron.fr/decouvrir-</p></div><div data-bbox=)

[voiron/requalification-du-mail/](https://www.ville-romans.fr/actualites/projet-jean-jaures-la-nature-en-coeur-de-ville)), Romans-sur-Isère (<https://www.ville-romans.fr/actualites/projet-jean-jaures-la-nature-en-coeur-de-ville>) ou Saint-Marcellin (<https://www.saint-marcellin.fr/operation-de-revitalisation-du-territoire-ort/>) qui portent des projets similaires.

Malgré l'existence d'oppositions systématiques, ces politiques sont globalement appréciées des habitants et soutenues par les élus, comme le prouve cette étude de l'ADEME (<https://www.ademe.fr/presse/communiqu-e-national/reduire-la-place-de-la-voiture-en-ville-une-analyse-des-perceptions-sociales-favorables/>).

De plus, aucune étude ne démontre le lien entre réduction de la place de la voiture en ville et dévitalisation commerciale, bien au contraire. Les quelques données à disposition prouvent que les cyclistes sont de bons clients des petits commerces en ville (<https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/Enquete/velocommerce03rapfin.pdf>), et que le nombre de clients en voiture est sur-estimé par les commerçants (<https://rue-avenir.ch/themes/mobilites-douces/mobilite-douce-et-commerces/nancy/>), ou que la réduction de trafic routier dans les villes est bénéfique pour les commerces s'y trouvant : <https://www.lesechos.fr/monde/europe/ca-se-passe-en-europe-madrid-tire-profit-des-restrictions-de-circulation-automobile-870477>

Ainsi, nous apportons un soutien à ces projets et nous souhaitons le démarrage effectif des travaux, comme prévu depuis de nombreuses années. Ils sont globalement appréciés des habitant-es, et ne nuisent pas aux commerces contrairement à ce qui peut être parfois exprimé.

Une attente citoyenne forte pour des espaces publics agréables à vivre

Les dernières éditions du Baromètre vélo* ont permis à 3 000 citoyen-ne-s d'identifier les principaux points noirs de leur circulation à vélo à Grenoble. Le constat est sans appel : l'ensemble du tracé de la future Chronovélo (<https://barometre.parlons-velo.fr/2021/carte/#14.4/45.18889/5.71173>) entre le cours Berriat et Fontaine est signalé comme à aménager d'urgence. À l'inverse, l'aménagement réalisé entre Chavant et le cours Jean Jaurès est souligné comme une nette amélioration. Cela confirme l'attrait pour les pistes cyclables de type Chronovélo, séparées des trottoirs et de la chaussée par une bordure, et dont la largeur ne doit pas être remise en cause.

De plus, les nombreuses concertations réalisées sur ces projets de réaménagement, auxquelles nous avons pris part, ont permis d'écouter l'ensemble des citoyen-ne-s. Il en ressort qu'une majorité de participant-e-s est favorable à de nouveaux usages de l'espace public.

Les projets ont également été amendés à la suite de ces ateliers, comme par exemple sur l'avenue Jeanne d'Arc où une partie de la végétation a été supprimée pour conserver plus de stationnements.

Quant à la place de Metz, il est bon de rappeler que celle-ci est à quelques dizaines de mètres de trois parkings en ouvrage (Verdun, Chavant et Victor Hugo). L'accès automobile est maintenu sur la rue de Strasbourg, qui ne sera d'ailleurs pas réaménagée à l'issue de la concertation.

Ainsi, il est urgent de réaliser ces travaux, sans relancer de nouvelles concertations, car elles ont déjà eu lieu et ont déjà abouti à des compromis. Il est urgent de sécuriser la marche à pied et la pratique cyclable dès maintenant.

Une contestation minoritaire, bruyante et irrespectueuse

La controverse sur un projet est légitime, et l'échange d'avis contradictoires est nécessaire. Cependant, nous souhaitons également souligner que les modes d'action de certains opposants ne répondent pas aux attendus d'un débat démocratique apaisé. Les médias se sont fait l'écho de violences et d'intimidations répétées, par exemple lors de la manifestation devant l'hôtel de ville de Grenoble en marge du conseil municipal (<https://www.ledauphine.com/politique/2025/05/20/edito-guy-abonnenc-redacteur-en-chef-un-geste-intolérable>). Nous avons également été témoins ou victimes d'intimidations lors des ateliers et réunions de concertation.

Nous dénonçons ces méthodes indignes d'un débat démocratique apaisé, qui devrait permettre à tout le monde de s'exprimer.

Une invitation à un espace public joyeux, calme et ré-enchanté

Face à cette posture immobiliste, **nous défendons des espaces publics qui répondent aux besoins** d'aujourd'hui et de demain :

- Promotion des mobilités actives et collectives ;
- Végétalisation pour une ville habitable et agréable ;
- Apaisement pour offrir une ville conviviale, permettant à toutes et à tous, notamment aux enfants, de trouver leur place sur l'espace public

Ainsi, **nous défendons les orientations portées depuis de nombreuses années par les villes de la Métropole**, et auxquels nous souhaitons rappeler :

- l'urgence de leur réalisation ;
- le besoin de qualité pour qu'ils soient utilisés à leur plein potentiel ;
- La nécessité de prendre en compte les besoins des commerçant-es et riverain-es durant la durée des travaux ;
- l'impérieuse nécessité de conserver un cadre de dialogue serein, sans insultes ni invectives.

De plus, **nous souhaitons rappeler les actions que nous menons et pour lesquelles nous vous invitons à participer :**

- Les Convergences Vélo, visant à défendre des aménagements cyclables continus sur toute l'aire grenobloise ;
- Les Parking Day sur les places-parkings ;
- Et d'autres actions que nous allons organiser dans les prochaines semaines.

En conclusion, l'ADTC – Se déplacer autrement rappelle l'urgence de réaliser ses aménagements dans l'espace public. Avec la fin des travaux de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau, ses aménagements nécessaires à la vie urbaine doivent être réalisés.

Le dossier de presse du 15 février 2019 sur le projet A480-Rondeau indique d'ailleurs

En page 5 « **Ainsi, les aménagements de l'A480 et du Rondeau sont des projets urbains, en ce qu'ils améliorent le système de rocade, qui permet de limiter le transit sur la voirie locale et donc de libérer de l'espace public pour les transports en commun et les modes doux. Ils visent à améliorer l'ensemble des déplacements dans la ville, quels que soient leurs modes. »**

En page 6 « **À l'échelle de l'agglomération, l'aménagement apporte des bénéfices complémentaires. La hiérarchisation des voiries est renforcée, les accès à l'A480 facilités et la circulation fluidifiée sur cet axe. Le trafic revient sur l'A480 libérant ainsi les voiries du réseau secondaire. Celui-ci peut alors laisser plus de place aux autres modes de déplacement dans la ville, vélo, transport en commun... Leur temps de parcours en est aussi amélioré. »**

Il est téléchargeable sur le lien

<https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/40725/289321/file/DP+A480+DEFINITIF.pdf>